



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 159 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 16 mai 2019

Présidente

Mme Julie Dabrusin

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 16 mai 2019

• (1545)

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC)): Bienvenue à cette 159^e rencontre du Comité permanent du patrimoine canadien. J'ai le plaisir d'être ici, aujourd'hui, en l'absence de Mme Dabrusin, qui a été retenue dans le cadre d'autres fonctions.

Sans plus tarder, je vais vous présenter notre unique témoin de la séance d'aujourd'hui, laquelle va durer une heure. Nous avons le plaisir de recevoir M. Simon Brault, qui est directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada.

Monsieur Brault, je crois que vous avez préparé une allocution à notre intention. Je vous invite à nous la présenter, tout en vous souhaitant la bienvenue de nouveau au Comité.

M. Simon Brault (directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada): Merci de me recevoir. Je suis honoré d'être ici.

Le Conseil des arts du Canada a eu l'immense privilège de voir son budget augmenter considérablement. Il est important que nous répondions aux questions des parlementaires, des artistes et de la population au sujet de ce que nous faisons avec cet argent.

En guise d'introduction, je voudrais vous faire remarquer que, depuis 2015, le Conseil des arts du Canada s'est radicalement transformé. En effet, c'est en 2015, à mon arrivée à la direction du Conseil après y avoir été vice-président pendant 10 ans — j'avais donc déjà une bonne connaissance de cette organisation — que nous avons entrepris une transformation importante.

Cette transformation visait essentiellement à simplifier les programmes et à faire en sorte que le Conseil soutienne davantage les artistes selon leurs désirs et au moyen de modèles d'affaires différents, plus adaptés à l'avenir. Pour illustrer l'ampleur de cette transformation, voici quelques chiffres. À mon arrivée, le Conseil gérait à peu près 150 programmes. Nous avons aujourd'hui six programmes. Les tâches d'environ 70 % des employés du Conseil ont été modifiées afin de leur permettre de travailler autrement, d'agir autrement et d'accroître l'influence que le Conseil a dans le milieu des arts.

[Traduction]

Puis en 2016, nous avons produit un plan stratégique. Ce plan s'intitule « Façonner un nouvel avenir: Plan stratégique 2016-2021 » et il comprend quatre grands engagements.

Le premier est d'augmenter notre soutien aux artistes, aux collectifs et aux organismes en visant l'excellence artistique et en suscitant un engagement accru d'un public de plus en plus diversifié envers les arts.

Le deuxième engagement est d'accentuer la qualité, la portée et le partage de l'art canadien grâce au numérique.

Le troisième est d'investir dans le renouvellement des relations entre les artistes autochtones et les publics autochtones et non autochtones pour qu'émerge un avenir commun.

Enfin, le quatrième grand engagement pris au moment de la mise en place du plan est d'accroître le rayonnement des artistes et des arts canadiens à l'international.

Chacun de ces engagements comportait des cibles bien précises visant à assurer sa réalisation.

[Français]

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a pris la décision de doubler le budget du Conseil des arts du Canada sur une période de cinq ans. Cela se traduit par une injection supplémentaire de fonds de l'ordre de 550 millions de dollars d'ici 2021, soit un peu plus d'un demi-milliard de dollars, dans le secteur des arts. Un investissement de cette ampleur n'était jamais survenu dans l'histoire du Conseil. Nous avons annoncé très clairement à la communauté et au public canadien nos intentions sur le plan financier.

[Traduction]

La première chose que nous voulions faire était de modifier la distribution des fonds. Avant que le budget soit doublé, chaque année, une proportion importante de notre enveloppe devait être consacrée aux subventions d'exploitation existantes, ce qui laissait très peu de marge de manoeuvre, notamment aux niveaux municipal et provincial où il y en avait de moins en moins pour soutenir les projets et favoriser la diversité.

On sentait que les choses n'avançaient plus et que le système des arts au Canada finirait par refléter de moins en moins la société qui le soutient, alors nous voulions donner plus de latitude au système grâce à l'argent frais que nous avons reçu et faire en sorte que le ratio des fonds consacrés au financement de base passe à 50-50, alors qu'environ 67 % devaient y être consacrés auparavant; nous avons presque atteint cet objectif.

Nous avons également annoncé que nous allions consacrer une partie des nouveaux fonds, soit 88,5 millions de dollars, à la création du très important fonds Stratégie numérique visant à aider le secteur des arts à faire la transition vers le numérique, à s'y adapter et à profiter des possibilités et des capacités numériques au Canada et dans le monde.

●(1550)

Nous nous sommes également engagés à tripler les investissements qui soutiennent la création autochtone, mais en allant plus loin que de simplement augmenter les fonds. Nous voulons repenser et recadrer la façon d'offrir notre soutien afin qu'il corresponde davantage à la façon de voir le monde des Autochtones qu'à celle des Européens au moyen d'un programme entièrement géré par des personnes d'origine autochtone et par des pairs autochtones.

Enfin, nous nous sommes engagés à doubler, sur cinq ans, les investissements du Conseil des arts du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux.

Nous avons également pris l'engagement important de verser directement 88,5 % des nouveaux fonds du Conseil des arts du Canada aux artistes et aux organismes artistiques. C'était un engagement très audacieux, car il signifie que la majeure partie des fonds ne pourra être affectée à l'augmentation des capacités administratives et qu'elle sera injectée directement dans le secteur.

Au mois dernier, le Conseil avait reçu jusqu'à maintenant 225 millions de dollars, soit 41 % des nouveaux fonds dont je viens de parler, les 550 millions de dollars. En date d'aujourd'hui, au sein du système des arts du Canada, 202 millions de dollars, soit 90 % des sommes que nous avons reçues, ont été investis et distribués directement pour soutenir des groupes d'artistes, des organismes du secteur et des projets artistiques partout au pays. C'est tout un changement. C'est une révolution dans le système des arts.

Évidemment, un des défis qui vient avec une telle annonce est qu'elle crée des attentes élevées. D'abord, la plupart des artistes qui ont entendu dire que le budget allait doubler ont cru que cela se ferait du jour au lendemain, pas sur cinq ans. On nous a fait part de nombreux besoins et, encore une fois, les attentes étaient élevées. Certaines étaient même irréalistes, mais notre devoir est de gérer ces attentes avec calme, empathie et compréhension et d'expliquer les choix que nous avons faits. Il est évident qu'il était impossible pour le Conseil des arts du Canada de prendre des décisions quant à l'augmentation du soutien à la création autochtone. Au sujet de l'investissement dans la diversité, nous nous sommes engagés à verser 25 % des nouveaux fonds à de nouveaux bénéficiaires. Il était impossible de répondre à tous ces engagements et de remplir les attentes de tout le monde au Canada. Il nous aurait fallu des milliards de dollars.

Ce qui compte vraiment, c'est que nous avons fait des choix et que nous pouvons maintenant affirmer que nous avons obtenu de réels progrès en matière de réconciliation, de création d'occasions pour les artistes et les organismes artistiques canadiens au niveau mondial, de croissance et de consolidation de ce que j'appellerais la scène artistique indépendante à l'échelle du pays, ainsi que de création d'un contexte favorable pour l'émergence et le soutien de nouveaux artistes et de nouvelles voix partout au Canada.

[Français]

L'une des attentes irréalistes, faisant l'objet de beaucoup de discussion présentement, est la question de la distribution régionale des fonds du Conseil des arts du Canada.

Le Conseil des arts du Canada, comme organisme de financement fédéral, investit dans des écosystèmes provinciaux, municipaux ou locaux qui sont extrêmement diversifiés, tant sur le plan du financement et de la taille des organismes qui s'y retrouvent que sur le plan de l'historique du financement.

[Traduction]

Nous sommes conscients que chaque investissement que nous faisons au Canada se fait dans des contextes uniques et que ces contextes sont en constante évolution, parce que le Conseil des arts du Canada ne représente qu'une partie de l'investissement public et que les niveaux de financement et la façon dont fonctionne l'écosystème culturel varient grandement d'une province à l'autre.

●(1555)

Ce que nous voulons faire, concrètement, n'est pas d'arriver à la création d'un système où le financement public serait égal dans toutes les provinces. Ce serait impossible à atteindre...

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Monsieur Brault, je vous laisse encore une minute, puis nous passerons à la période de questions.

[Traduction]

M. Simon Brault: Ce que nous voulons, c'est d'arriver à un taux d'acceptation uniforme. Nous voulons nous assurer que partout au Canada — à Caraquet, à Iqaluit, à Montréal, à Rimouski ou à Toronto —, tous les artistes qui font une demande au Conseil des arts du Canada aient raisonnablement les mêmes chances d'obtenir du financement.

Par taux d'acceptation, j'entends le nombre de demandes acceptées par rapport au nombre total de demandes reçues. Présentement, je peux dire que ce taux est tout à fait semblable dans l'ensemble du Canada. Au cours des trois dernières années, nous n'avons pas apporté de modification importante à la façon de distribuer l'argent à l'échelle régionale. D'ailleurs, la seule modification effectuée représentait moins de 1 %.

En terminant, je dirais que nous vivons une situation intéressante. Nous sommes en voie d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, notamment quant aux cibles d'investissement que nous avons diffusées, expliquées et publiées il y a trois ans.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Merci beaucoup, monsieur Brault.

Sans tarder, je cède la parole à M. Boissonnault, qui est impatient de vous poser quelques bonnes questions.

M. Randy Boissonnault (Edmonton-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Brault, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Je préfère m'exprimer en anglais, pour que les gens de chez moi me comprennent. Je m'inspire d'un mentor, le musicien canadien de talent d'Edmonton, qui a aussi été un sénateur distingué, le regretté Tommy Banks.

[Français]

Monsieur Brault, nous nous connaissons bien, puisque j'ai déjà été secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien.

[Traduction]

Je dois vous dire que j'admire votre travail et ce que représente le Conseil des arts du Canada. Je suis heureux que le Conseil des arts du Canada finance l'Opéra d'Edmonton, l'Alberta Ballet, le Winspear Centre for the arts, le Citadel Theatre et de nombreux autres organismes d'Edmonton et de Calgary.

Ce que j'admire moins, ce sont les chiffres, monsieur Brault. Si on regarde les chiffres et qu'on pense au principe de l'équité régionale, le Conseil des arts du Canada a complètement laissé tomber les Albertains.

Regardons les chiffres après que le gouvernement ait doublé le financement du Conseil des arts du Canada... Je vais donner les chiffres et j'enverrai un document utile préparé par la Toronto Alliance for the Performing Arts — elle a assez d'argent pour faire ce genre d'analyse des données, mais ce n'est pas le cas des groupes artistiques dans l'Ouest.

Voici donc les chiffres de 2017-2018 concernant le financement par habitant versé par le Conseil des arts du Canada aux organismes artistiques: Toronto, 16,62 \$; Montréal, 30,73 \$; Vancouver, 35,39 \$. À Calgary, c'est combien? C'est 4,73 \$. Quel est le montant par habitant à Edmonton? C'est 4,56 \$.

Regardons maintenant à quoi ressemble le portrait de la distribution de ce financement au niveau provincial pour la même période, soit un an après le début du doublement du financement: Colombie-Britannique, 14,7 %; Ontario, 32 %; Québec, 31 %. L'Alberta a eu droit à 5,7 % du financement.

Peut importe l'indicateur qu'on regarde — notamment la population, les artistes, les évaluateurs et le financement — l'Alberta est bonne dernière. La province compte 12 % de la population, 8 % des artistes et 5 % des évaluateurs du pays, mais elle ne reçoit qu'un peu plus de 5 % du financement.

Monsieur Brault, comment arriverez-vous à l'équité régionale, ce à quoi devait servir le doublement du financement? Je voudrais voir davantage d'artistes francophones. Je voudrais voir davantage d'artistes autochtones. Je voudrais voir davantage d'artistes LGBTQ. Rien dans les données ne m'indique que le sous-financement des organismes artistiques de l'Alberta qui dure depuis 25 ans est sur le point d'être réglé. Qu'est-ce que votre organisme et vous allez faire pour combler cet énorme écart de financement?

M. Simon Brault: D'abord, je veux dire que — je crois qu'il est important de le souligner — la comparaison des montants par habitant n'est pas pertinente. Elle ne l'est pas en raison de la façon de fonctionner du Conseil des arts du Canada: il répond aux demandes qu'il reçoit. Si on prend l'argument du montant par habitant et qu'on le pousse à l'extrême, on arrive à une solution dangereuse dans un pays comme le Canada en raison de la très forte concentration d'artistes dans seulement quelques villes.

Le Conseil des arts du Canada investit maintenant dans des milliers de collectivités au pays alors que, si on suivait la logique du financement par habitant, il devrait concentrer son financement dans seulement quatre villes canadiennes, parce que c'est là où se trouvent principalement les artistes.

Ce que nous essayons de faire... Vous avez raison, si on compare l'Alberta et la Colombie-Britannique, parce que ces deux provinces ont à peu près le même nombre d'habitants, d'artistes, etc. on voit qu'il y a un problème. Je vais vous donner...

•(1600)

M. Randy Boissonnault: Le problème, c'est que l'écart de financement est du triple.

M. Simon Brault: Je vais vous donner un exemple.

Nous appelons « institution » tout organisme dont le budget dépasse les 2 millions de dollars, soit un organisme dont les activités ont une certaine importance. Présentement au Canada, le pourcentage du financement du Conseil des arts du Canada qui va aux institutions est d'environ 22 %. Au Québec, c'est 13 % et en Alberta, c'est 46 %.

M. Randy Boissonnault: Monsieur Brault, je dois vous arrêter, car je n'ai que six minutes.

M. Simon Brault: Oui.

M. Randy Boissonnault: Si j'obtiens plus de temps, nous reviendrons sur ce que les artistes de ma province appellent la « cabale » qui a été lancée.

M. Simon Brault: Oui.

M. Randy Boissonnault: Le problème est le suivant: il est impossible de faire partie d'un jury, d'être un évaluateur, à moins de déjà recevoir du financement du Conseil des arts du Canada.

M. Simon Brault: Ce n'est pas vrai.

M. Randy Boissonnault: Avez-vous changé les exigences?

M. Simon Brault: Oui, exactement, elles ont été changées.

M. Randy Boissonnault: Monsieur Brault, je connais des artistes qui tentent d'obtenir du financement du Conseil des arts du Canada depuis 25 ans. Ce n'est pas qu'il manque de bons artistes en Alberta.

M. Simon Brault: J'en conviens, mais ce n'est pas vrai.

Il faut savoir que je suis bien au fait des défis concernant l'Alberta. Nous nous préoccupons de cette situation. Notre objectif est qu'il y ait une croissance du nombre de demandes faites auprès du Conseil des arts du Canada.

D'ailleurs, nous réalisons des progrès. Il y a des progrès. Il y a plus de demandeurs qu'avant. Le taux d'acceptation connaît présentement une croissance.

M. Randy Boissonnault: Monsieur Brault, il y a quelque chose que je n'arrive pas à comprendre. En 2018, vous aviez un excédent de 49,3 millions de dollars, pourtant, des artistes auraient voulu avoir plus d'argent. Où est allé tout cet argent?

M. Simon Brault: Je suis désolé, il n'y avait pas d'excédent. L'excédent que vous avez vu dans l'énoncé financier n'existe que sur papier en raison de nos investissements. Il n'y a aucun lien avec les sommes que nous pouvions dépenser.

Comme je l'ai dit plus tôt, 90 % de l'argent qui nous a été attribué a été dépensé et ce sont des organismes artistiques et des artistes de partout au Canada qui l'ont reçu. Aujourd'hui, toutes les provinces et toutes les régions du Canada reçoivent plus d'argent qu'il y a deux ans.

Cependant, le problème complexe et difficile qu'il faut régler est celui de l'inégalité du système des arts au Canada concernant de nombreux enjeux.

J'ai eu l'occasion de mener une assemblée publique en Alberta et, effectivement, certaines personnes sont mécontentes. Beaucoup de gens m'écrivent également pour me dire qu'ils sont très heureux, parce que nous tentons présentement de soutenir et de faire croître ce que j'appellerais la « scène artistique indépendante » ou la « classe moyenne » du milieu artistique en Alberta. Nous avons réalisé qu'il était très difficile de maintenir un écosystème en santé si seulement une poignée d'institutions reçoivent du financement.

M. Randy Boissonnault: Avant que mon temps soit écoulé...

M. Simon Brault: Nous nous attaquons à ce problème. Nous avons vraiment l'intention de le régler.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Monsieur Boissonnault, votre temps est écoulé.

Je vais maintenant donner la parole à un deuxième député. Monsieur Shields, vous pouvez poser vos questions.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Il n'y a vraiment pas de quoi.

M. Martin Shields: Merci d'être avec nous aujourd'hui.

Comme vous l'avez mentionné, l'Alberta Ballet a donné un magnifique spectacle hier soir au Centre national des Arts avec Joni Mitchell. Je suis heureux de voir que l'Alberta...

M. Simon Brault: J'y étais.

M. Martin Shields: C'était un spectacle magnifique et la combinaison avec la musique de Joni Mitchell était parfaite. Je suis heureux d'avoir été témoin de cette collaboration.

Comme vous l'avez mentionné, il existe des défis, parce que, pour l'argent, c'est un peu comme le problème de l'oeuf ou la poule. Les artistes se déplacent dans les marchés où l'argent a tendance à être versé. Si on déplace l'argent ailleurs, les artistes suivent.

M. Simon Brault: Je suis d'accord. Je connais bien ce problème, parce que, avant de travailler au Conseil, j'ai dirigé une école de théâtre pendant des années.

Le nombre d'inscriptions et de personnes formées en théâtre en Alberta était très élevé et c'est toujours le cas. Pendant 30 ans, j'ai vu beaucoup d'artistes de renom déménager.

M. Martin Shields: Parfait, donc...

•(1605)

M. Simon Brault: Le problème est qu'il faut une scène indépendante assez forte pour que le talent demeure sur place et c'est ce que nous cherchons à accomplir.

M. Martin Shields: Merci.

Vous avez dit que l'argent était distribué en fonction des demandes, alors l'argent suit les demandes jusqu'à maintenant.

M. Simon Brault: Oui.

M. Martin Shields: Pouvez-vous me donner le nombre de demandes que vous avez reçues et combien d'entre elles ont été refusées?

M. Simon Brault: Le taux d'acceptation en Alberta présentement frôle les 42 %, alors c'est très bon.

Pour ce qui est du nombre de demandes reçues l'année dernière...

M. Martin Shields: Est-ce la moyenne pour l'ensemble du pays, 42 %?

M. Simon Brault: En ce qui concerne la moyenne, comme je l'ai dit, à l'heure actuelle, le taux d'acceptation est à peu près uniforme pour les subventions de projet. Pour les artistes qui font des demandes, les chiffres sont semblables dans l'ensemble du pays, alors il n'y a aucune discrimination à cet égard.

M. Martin Shields: D'accord, mais 42 % des demandes sont acceptées en Alberta?

M. Simon Brault: Oui.

M. Martin Shields: Ou refusées?

M. Simon Brault: Non, 42 % sont acceptées.

M. Martin Shields: Est-ce le même pourcentage dans les autres provinces?

M. Simon Brault: C'est à peu près cela. Je peux trouver le chiffre exact, mais c'est semblable.

M. Martin Shields: Pendant que vous cherchez, y a-t-il des liens entre le Conseil et le Centre national des Arts en ce qui concerne le financement du Centre?

M. Simon Brault: Non. Nous avons un partenariat avec le Centre, mais nous ne le finançons pas. Nous collaborons dans certains projets. Le Centre est une société d'État, tout comme le Conseil des arts du Canada.

M. Martin Shields: Le Centre national des Arts vient d'embaucher une personne, en fait deux, dont le rôle concerne les spectacles autochtones.

M. Simon Brault: Oui.

M. Martin Shields: Or, ces personnes ne disposent d'aucun budget.

M. Simon Brault: Je ne commenterai pas la situation au Centre national des Arts, mais je peux dire que, lorsque j'ai participé à la rentrée de la présente saison, j'ai réalisé que presque tous les projets qui seront présentés pendant la première saison sont soutenus par le programme du Conseil des arts du Canada.

M. Martin Shields: C'est là où je voulais en venir, parce que cela complique la situation. Du personnel a été embauché pour développer un programme, mais il n'a pas de budget pour le faire, n'est-ce pas?

M. Simon Brault: Oui, mais le programme existe. Le Conseil des arts du Canada a un programme, mais son objectif est de financer l'art autochtone dans l'ensemble du pays...

M. Martin Shields: Oui.

M. Simon Brault: ... pour favoriser sa diffusion partout au Canada, notamment sur la scène du Centre national des Arts dans le cadre du programme qui s'adresse aux Autochtones.

Nous sommes heureux que ce programme ait été créé. Nous considérons qu'il est important. Nous investissons massivement afin que les oeuvres présentées dans le cadre du programme soient d'excellente qualité.

M. Martin Shields: Oui.

Je voudrais revenir sur la question de la distribution de l'argent aux artistes. Comme vous l'avez souligné, les artistes sont concentrés dans quelques endroits. Comment croyez-vous que cela pourrait changer? Que faites-vous pour que cela change?

M. Simon Brault: Ce que nous tentons de faire présentement... Notre devise pourrait être « Ne nous servons pas du nouveau financement pour refaire les mêmes choses », alors nous avons ouvert les portes et accepté beaucoup de demandes de nouveaux demandeurs. Nous avons accepté les demandes de beaucoup de nouveaux organismes et ces derniers reçoivent maintenant un financement continu du Conseil des arts du Canada et, chaque année, nous réservons un montant important — environ la moitié du budget — aux projets et aux nouvelles occasions dans l'ensemble du pays.

C'est très important, parce que, il y a cinq ans, nous avions atteint le point où, dès le départ, l'argent était affecté et il restait très peu de marge de manoeuvre. Ceux qui recevaient du financement du Conseil des arts du Canada étaient bien contents, mais, pour les autres, il n'était plus possible d'accéder au système. Présentement, nous travaillons à faire de la place dans ce système. Nous multiplions les façons d'y accéder.

D'ailleurs, nous menons beaucoup d'activités de sensibilisation en Alberta. Nous concentrons nos efforts dans toutes les provinces où nous constatons que le soutien est déficient. En gros, nous avons dit à nos employés qu'ils devaient consacrer la majeure partie de leurs efforts aux clients potentiels plutôt qu'aux clients existants. Nous croyons que c'est très important, parce que la démographie canadienne a changé, et vous avez raison de dire que, dans certaines régions, le nombre de demandes et le niveau de soutien du Conseil des arts du Canada ne sont pas assez élevés. Notre priorité est de corriger la situation, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain.

M. Martin Shields: Oui, je comprends.

M. Simon Brault: Ça vient...

M. Martin Shields: Êtes-vous en train de dire que vous comptez organiser des activités pour sensibiliser les groupes au processus de demande...

M. Simon Brault: Oui, absolument.

• (1610)

M. Martin Shields: ... et au fait que certaines choses ont changé?

M. Simon Brault: Absolument.

Pendant des années, on ne cherchait pas vraiment à rejoindre de nouveaux groupes parce qu'on avait pas d'argent à offrir. C'est sérieux. Si on encourage tous les artistes qu'on rencontre à présenter une demande sans qu'on ait d'argent pour y répondre, cela revient un peu à...

Maintenant, on a de l'argent. Il faut le dépenser, et compte tenu des engagements que nous avons pris, comme je le disais, d'accorder 25 % de l'argent nouveau à de nouveaux demandeurs, il faut leur apprendre comment rédiger...

M. Martin Shields: Tout cela figure-t-il dans votre plan stratégique?

M. Simon Brault: Oui, absolument.

M. Martin Shields: Comptez-vous donc nous soumettre votre plan stratégique?

M. Simon Brault: Absolument, accompagné de tout ce que j'ai dit aujourd'hui.

Soit dit en passant, les gens à Toronto qui font les calculs se servent des données qui figurent sur notre site web, parce que nous sommes une organisation qui tient d'excellents registres, et ce, partout dans le monde, car je travaille également à l'internationale...

M. Martin Shields: Oui.

M. Simon Brault: Le Conseil des arts établit ses statistiques de façon très transparente, nous nous ferons donc un plaisir de répondre à votre demande. Nous sommes plutôt maniaques quand il s'agit d'établir des rapports donnant suite à nos engagements, car nous avons toujours été très clairs quant à l'obligation que nous avons de dépenser l'argent que nous recevons à bon escient.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Merci.

Merci, monsieur Shields.

Effectivement, monsieur Brault, vos chiffres semblent très bien documentés.

[Français]

Monsieur Nantel, vous avez la parole.

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Brault.

M. Simon Brault: Bonjour, monsieur Nantel.

M. Pierre Nantel: Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je trouve que votre témoignage se déroule de façon un peu difficile, puisque nous vous questionnons intensément. Cependant, je pense que vous étiez prêt à cela.

M. Simon Brault: On ne peut pas empêcher un coeur d'aimer.

M. Pierre Nantel: C'est exactement cela. Vous aimez certainement d'amour toutes ces disciplines artistiques, et nous savons que vous avez toute l'expérience nécessaire.

J'imagine que vous étiez prêt à répondre à toutes ces questions. Après tout, vous avez eu un budget fantastique, qui est peut-être même un modèle à suivre dans le monde, compte tenu de l'importance de l'art dans la société. Certaines personnes remettent cela en question. J'espère que j'aurai la chance de vous parler de la réduction du nombre de programmes, de ce qui en constitue la substance et de l'effet qu'ils ont sur les communautés, en particulier sur le plan de la fierté.

J'aimerais tout d'abord évoquer mon inconfort relativement aux questions qui vous ont été posées sur le financement, précisément en ce qui a trait à la province, à la ville de l'un de mes collègues du Comité permanent du patrimoine canadien, d'autant plus qu'il est du côté gouvernemental. C'est comme si j'étais un député du gouvernement et que, sachant que ma ville avait besoin de 3,5 millions de dollars pour rénover une cathédrale, j'avais travaillé fort pour recevoir une personne de Patrimoine canadien qui s'occupe précisément de ces questions.

Nous savons tous à quel point le Comité permanent du patrimoine canadien est un endroit où le travail ne manque pas. On a refusé de parler de plusieurs sujets qui auraient été tout à fait pertinents dans le contexte actuel, qui est marqué par un changement de paradigme. Tout le milieu de la culture semble très heureux du rapport que nous avons produit dans le cadre d'une étude sur le droit d'auteur, mais le milieu aurait aimé que nous propositions des mesures intérimaires pour corriger certaines inégalités relativement aux géants du Web. Il aurait aussi aimé entendre parler de diversité culturelle et des différents modèles d'adaptation de la diffusion.

Comme vous le constatez, je suis en train de vous donner une pause, monsieur Brault.

M. Simon Brault: Cela m'a permis de trouver les chiffres demandés par le député de l'Alberta.

M. Pierre Nantel: C'est parfait.

Nous aurions pu utiliser des tas de choses. Honnêtement, je comprends qu'il faille recevoir M. Brault aujourd'hui pour parler de son budget, mais je trouve cela un peu grossier d'aborder ce sujet dès le départ. En tout cas, on peut dire qu'il n'y a pas de cachettes. Monsieur Brault, vous avez été très franc. Vous avez très clairement fait valoir vos arguments. Je pense que la communauté artistique de votre coin va trouver qu'elle a un bon député et qu'il l'a bien défendue. Je trouve juste un peu grossier que l'on vous questionne ainsi.

Vous avez dit que vous êtes passé de près de 150 programmes à six programmes. Pourriez-vous nous aider à mieux comprendre quels sont ces types de programmes? Quelles sont les différentes disciplines artistiques? S'agit-il d'organisations, de festivals, d'artistes ou de municipalités? Qui reçoit le soutien du Conseil des arts du Canada?

M. Simon Brault: Auparavant, le Conseil des arts du Canada organisait ses programmes par disciplines artistiques. Par exemple, il y avait 26 programmes différents destinés à toutes les sortes d'activités liées au théâtre. C'était la même chose pour les arts visuels, et il y avait toutes sortes de programmes très détaillés axés sur la littérature. Nous avons donc des suites de programmes extrêmement granulaires. Cela est attribuable au fait que le Conseil des arts avait décidé de créer un nouveau programme pour chaque nouvelle discipline ou activité artistique qui apparaissait dans le paysage, et cela a duré pendant 60 ans.

•(1615)

M. Pierre Nantel: Vous adaptez donc vos programmes en conséquence.

M. Simon Brault: Cependant, il est arrivé un point où, après avoir examiné le développement du secteur des arts, nous avons conclu que nous aurions pu créer une centaine d'autres programmes au cours des quatre dernières années pour reconnaître toutes les autres disciplines artistiques.

Nous avons décidé d'arrêter de suivre cette voie — c'est d'ailleurs un débat qui a lieu à l'échelle internationale — et de mettre en place des programmes non disciplinaires. Pour le dire très simplement, qu'on soit en théâtre, en danse ou en arts visuels, peu importe sa discipline artistique, l'international, c'est l'international.

M. Pierre Nantel: C'est un programme en soi.

M. Simon Brault: Nous avons donc un programme pour appuyer nos artistes à l'international. Ensuite, nous avons un programme destiné au soutien aux arts autochtones ainsi qu'un autre visant la diffusion au Canada. Nous avons également le programme intitulé Explorer et créer, qui est axé sur la création artistique et qui s'adresse à toutes les compagnies de création artistique. Nous avons également un programme destiné aux groupes et aux organismes de taille moyenne qui offrent des programmations de façon continue. Finalement, nous avons un programme axé sur l'innovation en matière de modèles d'affaires dans le domaine des arts. Ces programmes sont actuellement appliqués.

Plutôt que de demander aux gens qui ils sont et dans quel secteur artistique ils évoluent, le Conseil des arts leur demande en quoi consiste leur projet.

M. Pierre Nantel: Pour ce qui est des comités d'évaluation par les pairs, qui ont toujours été la caractéristique marquante du Conseil des arts du Canada, j'ai connu plusieurs artistes qui étaient très fiers d'y avoir participé.

M. Simon Brault: Nous continuons d'utiliser ce système.

M. Pierre Nantel: Comment cela fonctionne-t-il pour les diffuseurs, par exemple? Est-ce qu'ils s'assoient à la table et prennent des décisions?

M. Simon Brault: Nous continuons de travailler avec des pairs. L'année dernière, environ 550 pairs sont venus à Ottawa pour faire des évaluations. Nous conservons le même système d'évaluation, mais la façon d'entrer dans le système est beaucoup moins axée sur la discipline de la personne — par exemple, le théâtre — et beaucoup plus sur la nature de ce qu'elle fait.

Ce qu'on attendrait d'une organisation comme le Théâtre du Nouveau Monde, qui est une institution, est très différent de ce qu'on attendrait d'une compagnie composée de trois personnes, c'est-à-dire le chorégraphe, sa meilleure amie et un autre danseur. Toutes les organisations devaient répondre aux mêmes critères et exigences, ce qui était un grand désavantage pour plusieurs compagnies. Nous avons donc fait un ménage des programmes pour en simplifier l'accès.

Cela fait maintenant deux années complètes que nous utilisons ce modèle, et, franchement, je dois dire que nous avons beaucoup amélioré les choses. Il était nécessaire de le faire, parce que le Conseil des arts du Canada et tout le monde étaient en train de se piéger. Cela prenait presque un sherpa pour se retrouver dans les programmes. Maintenant, c'est quelque chose qu'on peut expliquer à n'importe qui. Les artistes, particulièrement ceux de la nouvelle génération, n'ont pas la patience de composer avec les systèmes bureaucratiques d'autrefois. Il était nécessaire de simplifier les choses pour être plus efficace.

J'aimerais maintenant répondre brièvement au député de l'Alberta.

[Traduction]

J'ai trouvé l'information demandée lorsque monsieur Nantel faisait son introduction. L'année dernière, en Alberta, nous avons reçu 606 demandes, et le taux de succès était de 44,2 %, soit une augmentation de 8 % par rapport au taux de succès de 2015-2016; c'est un progrès.

Afin d'illustrer la question de la demande, cependant, j'aimerais préciser que, en Colombie-Britannique, le nombre de demandes reçues était de 1 866. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus. Ce sont les artistes qui décident. Le taux de succès était le même dans les deux provinces, et c'est pourquoi, en ce qui nous concerne, c'est au niveau de la demande qu'il faut agir. C'est là que nous concentrons nos efforts ces temps-ci.

Le Conseil des arts n'est pas lui-même créateur d'art; le Conseil des arts offre une reconnaissance et un soutien aux projets conçus par les artistes. C'est pour cette raison que nous nous intéressons particulièrement à l'Alberta ainsi qu'à d'autres provinces, que nous sillonnons pour nous assurer que les gens savent qu'on existe et les amener à en apprendre davantage sur le processus et à se sentir à l'aise de faire une demande. Nous sommes là pour les soutenir, et nous sommes bien financés. La bonne nouvelle, c'est qu'à compter d'il y a trois ans, nous avons tout d'abord rétabli pour de bon le financement de certaines organisations. Maintenant, les fonds disponibles sont en grande partie non alloués, et on espère vraiment élargir notre clientèle. C'est ce à quoi nous travaillons avec honnêteté et passion.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Merci beaucoup, monsieur Brault. Nous pouvons ressentir votre passion.

[Traduction]

Passons maintenant à M. Hogg.

M. Gordie Hogg (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci beaucoup. J'imagine que ce doit être vraiment formidable pour vous d'avoir eu une enveloppe si bien fournie. Je n'ai aucun doute que les responsabilités qui vous incombent à cet égard sont tout aussi importantes, comme vous le disiez tantôt.

Vous avez dit utiliser le nombre de personnes qui présentent une demande comme point de repère. Vous avez brièvement parlé des gestes que vous posez pour sensibiliser le public. Vous avez redéfini votre mandat — ou plutôt, l'énoncé de mission demeure le même, mais vous avez l'air de prendre une approche davantage axée sur les valeurs afin de vous doter d'une plus grande flexibilité de réponse.

Compte tenu de ce type d'approche ou d'intervention fondée sur les valeurs, quels sont les moyens que vous employez pour véhiculer votre message? Si on recensait la population générale, en viendrait-on à constater que la plupart des artistes sont au courant? Comment les liens se font-ils? Comment vous y prenez-vous?

• (1620)

M. Simon Brault: Il faut dire que le Conseil des arts est bien connu partout au Canada, surtout des artistes. Pour vous donner une idée, outre les six programmes, nous administrons également la Commission du droit de prêt public. Tous les ans, le Conseil des arts accorde une subvention à 17 000 auteurs dont les oeuvres figurent dans le réseau de bibliothèques.

Bien évidemment, nous sommes sur les médias sociaux. Nous voyageons souvent au Canada. Nous sommes partenaires avec des conseils des arts locaux dans chacune des provinces du pays. D'ailleurs, ils sont tous à Ottawa aujourd'hui pour assister aux séances de formation du Conseil des arts du Canada.

Nous établissons des partenariats avec des conseils municipaux et organisons des séances conjointement avec eux la plupart du temps, puisque nous avons plus d'argent. Nous organisons des assemblées publiques pour rencontrer les gens, leur expliquer le programme et parler de philosophie. Nous tenons de nombreuses activités d'information et de sensibilisation, ce qui ne se voyait jamais auparavant; il n'y avait pas d'argent nouveau, alors ça n'avait aucun but. Nous nous étions en quelque sorte renfermés sur nous-mêmes, et nous cherchions à faire comprendre aux gens que les programmes étaient complets.

Nous avons maintenant la responsabilité de nous assurer que les fonds sont déboursés et qu'ils se retrouvent dans les mains des artistes, et c'est ainsi que nous nous y prenons.

M. Gordie Hogg: Je suppose que c'est également le message que vous envoyez.

M. Simon Brault: Oui.

M. Gordie Hogg: Vous avez pris la décision d'appuyer les artistes davantage et d'accorder 50 % des fonds disponibles directement aux artistes.

M. Simon Brault: Oui.

M. Gordie Hogg: Est-ce que tout se passe bien au chapitre du nombre de demandeurs, des taux de succès, et tout le reste? Ce sont des sommes d'argent étonnantes et un changement étonnant d'orientation de votre part.

M. Simon Brault: C'est une bonne question. Comme je l'ai dit précédemment, puisque les fonds sont arrivés petit à petit sur cinq ans, nous avons commencé par réinvestir dans les organisations appuyées par le Conseil; il y en a des centaines et des centaines. Ce travail-là bientôt terminé, la plupart de l'argent nouveau est affecté aux projets. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous multiplions

actuellement nos efforts de sensibilisation; nous voulons rejoindre les artistes et les inviter à présenter une demande.

Nous avons accordé 25 % de l'argent nouveau à de nouveaux demandeurs. Cela représente beaucoup d'argent. Le résultat, c'est que 137 millions de dollars ont été affectés à des gens qui n'ont jamais touché une seule bourse du Conseil. On disait auparavant qu'il était impossible d'obtenir une bourse, mais ce n'est plus vrai. Les chances d'en obtenir ont beaucoup augmenté. Grâce à tout cet argent nouveau, le taux de succès n'a jamais été aussi élevé, ce qui n'a rien d'étonnant. Le Canada connaît actuellement une sorte de renaissance artistique; je pense que ça se voit.

M. Gordie Hogg: Vous avez mentionné penser être un modèle d'excellence pour le monde entier. Qu'avons-nous à apprendre des autres pays du monde en la matière? Quels pays, quelles régions, font mieux les choses que nous? Qu'avons-nous à apprendre d'eux?

M. Simon Brault: C'est une bonne question. Après avoir appris il y a un mois qu'on m'avait accordé un deuxième mandat au Conseil des arts du Canada, j'ai été élu président du conseil de la Fédération internationale de conseils des arts et d'agences culturelles, qui représente 90 pays munis de systèmes de financement semblables au nôtre. Pour être parfaitement honnête, nous servons véritablement de modèle pour les autres pays du monde. On s'intéresse à ce qui se passe au Canada.

M. Gordie Hogg: N'avons-nous donc rien à apprendre des autres pays?

M. Simon Brault: C'est parce que nous sommes en train de nous réinventer et que nous n'avons pas simplement donné tout l'argent à ceux qui y étaient déjà admissibles.

M. Gordie Hogg: Mon temps de parole s'écoule assez vite. J'aimerais donc rendre quelques secondes à M. Boissonnault.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Oh, non.

M. Gordie Hogg: « Oh, non », vous dites.

Je crois comprendre que le rapport du vérificateur général ne signale aucun défaut...

M. Simon Brault: Non. Nous étions très satisfaits.

M. Gordie Hogg: ... mais on vous recommande néanmoins d'améliorer vos méthodes de gestion organisationnelle ainsi que la gestion des programmes de subvention. Compte tenu de tous les changements qui s'opèrent, ces recommandations m'apparaissent assez sérieuses et importantes.

Qu'avez-vous fait en réponse aux recommandations du vérificateur général?

M. Simon Brault: Nous avons quasiment terminé, parce que bon nombre des recommandations visaient l'ancien modèle de financement. Justement, le nouveau modèle de financement a été mis au point pour combler les lacunes.

Pour tout dire, nous sommes bien en voie de répondre à toutes les recommandations. Il s'agissait d'un rapport très important pour nous. Je suis moi aussi comptable; je m'y connais en vérifications. Je savais que c'était un cauchemar de faire l'objet d'une vérification, d'une sorte d'examen spécial, en plein milieu de la transformation. Au bout du compte, le constat est très positif pour nous tous, pour la communauté et pour le grand public, car on a fini par confirmer que nous étions sur la bonne voie.

L'une des plus grandes recommandations porte sur les systèmes de TI. Comme vous le savez, puisque vous vivez à Ottawa...

•(1625)

M. Gordie Hogg: Non, Dieu merci, je ne vis pas à Ottawa.

M. Simon Brault: ... les systèmes de TI sont très en retard. Nous nous efforçons de combler l'écart.

Je vais vous le dire bien franchement, nous avons un grave problème au niveau des TI, partout au Canada ainsi qu'au gouvernement.

M. Gordie Hogg: Oui. C'est très difficile de rester flexible compte tenu de tous les changements.

M. Simon Brault: Tout à fait.

M. Gordie Hogg: Monsieur Blaney, je cède maintenant la parole à M. « Oh, non ».

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Vous avez une minute.

M. Randy Boissonnault: Ça me va. Peut-être qu'un autre collègue m'en donnera quelques autres plus tard, ou peut-être aurai-je un peu de temps au deuxième tour.

Monsieur Brault, le modèle de financement fondé sur le principe de l'équité régionale est-il une priorité pour le CAC?

M. Simon Brault: Oui, mais du point de vue des artistes. Si je ne me fie pas strictement au nombre d'habitants, c'est parce que le modèle par habitant ne convient pas à ce que nous faisons.

M. Randy Boissonnault: Je suis d'accord avec vous.

Voici, aux fins du compte rendu, les sommes accordées par le Conseil des arts, par artiste — comme vous le disiez —, dans les quatre plus grandes villes du Canada: à Montréal, c'était 4 200 \$ par artiste; à Toronto, 1 800 \$; à Vancouver, 2 700 \$; et les artistes de Calgary ont chacun reçu 1 200 \$.

Les artistes de Calgary sont-ils inférieurs aux artistes de Montréal, de Toronto et de Vancouver?

M. Simon Brault: Pas du tout, et ce n'est pas pour rien que ces chiffres sont boiteux. Lorsqu'on décide qui compter en tant qu'artiste, il y a toute une distinction à faire entre les artistes en tant que tels et ceux qui pourraient éventuellement recevoir une bourse du Conseil des arts.

Par exemple...

M. Randy Boissonnault: Vous venez de dire que le modèle d'équité fonctionne par artiste, mais ça n'a rien d'équitable.

M. Simon Brault: Ce sont les artistes qui sont admissibles au Conseil des arts.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Nous aurons peut-être la chance de revenir sur ce sujet plus tard si certains des membres acceptent de partager leur temps de parole avec vous, monsieur Boissonnault.

Nous allons maintenant commencer notre deuxième tour de questions.

[Traduction]

Je cède maintenant la parole à mon collègue, M. Yurdiga.

M. David Yurdiga (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Je n'ai qu'à considérer ma propre circonscription pour me rappeler qu'il y a des inégalités entre les collectivités. À Fort McMurray, par exemple, où l'industrie est très présente, la municipalité et les entreprises locales contribuent au milieu des arts, mais plus on se déplace vers le nord, plus on trouve des localités qui ne bénéficient d'aucun soutien.

Je me soucie notamment des programmes, de leur flexibilité. Les collectivités éloignées d'une centaine d'habitants n'ont pas les ressources nécessaires à mettre en commun pour être admissibles à quoi que ce soit.

Quelles dispositions pourrait-on prendre, disons, en matière de subventions d'exploitation pour améliorer les perspectives artistiques de la localité en question?

M. Simon Brault: C'est une excellente question. Elle est importante car elle nous aide à discréditer le modèle par habitant. Si on s'en tenait strictement au modèle par habitant, on ne prêterait absolument aucune attention à ce qui se passe dans le Grand Nord, mais le fait est que nous nous y intéressons beaucoup parce que nous nous trouvons à un moment dans l'histoire où nous devons donner à tous les artistes, où qu'ils soient, les moyens de créer — et pas seulement dans le but d'exposer leur oeuvre dans le Sud. Ils pourraient commencer à créer leur art pour eux-mêmes, et ensuite exposer leur oeuvre dans le Sud et dans le reste du monde.

Nous déployons beaucoup d'efforts ces temps-ci pour assurer une présence dans ces régions. Nous y envoyons des agents de programme. Nous les aidons à se familiariser avec le processus. Nous avons simplifié nos programmes. C'est clair que nous déployons six à sept fois plus d'efforts de soutien et de sensibilisation dans ces collectivités-là qu'à Montréal ou à Toronto, par exemple, mais nous pensons qu'il s'agit d'un bon investissement.

D'ailleurs, cet été, en août, je vais ma deuxième grande tournée du Nord en compagnie de quelques agents de programme pour voir quels progrès ont été faits. Nous sommes extrêmement fiers du fait qu'au cours des trois dernières années, nous avons considérablement augmenté nos investissements dans le Nord — et partout au Canada, d'ailleurs. Nous voulons nous assurer d'appuyer d'abord et avant tout les organisations dirigées par des personnes autochtones ou par des gens de la région, et nous nous assurons de répondre à leurs besoins particuliers, qui varient selon le contexte, sans chercher à leur imposer des règles ou des modèles d'affaires conçus pour les grands centres urbains et qui ne conviennent pas nécessairement aux collectivités du Nord.

C'est une priorité pour nous. Nous avons des fonds ciblés pour ce genre d'initiative. Je pense vraiment que nous faisons d'importants progrès. D'ailleurs, je me réjouis du fait que la recommandation de la Commission de vérité et réconciliation concernant le Conseil des arts est une des rares recommandations à avoir été entièrement mises en oeuvre.

M. David Yurdiga: Merci pour votre réponse.

Toutes les organisations, même celles qui administrent des programmes communautaires, ont beaucoup de difficulté avec le processus de demande.

M. Simon Brault: Oui.

•(1630)

M. David Yurdiga: C'est souvent assez intimidant.

M. Simon Brault: En effet.

M. David Yurdiga: Dans bien des cas...

M. Simon Brault: C'est pourquoi nous cherchons à simplifier les choses le plus possible.

M. David Yurdiga: Beaucoup de gens décident de laisser tomber tout simplement parce...

M. Simon Brault: C'est vrai.

M. David Yurdiga: ... qu'ils connaissaient l'ancien système.

M. Simon Brault: Je suis entièrement d'accord.

M. David Yurdiga: Alors qu'est qui a changé dans le processus de demande? Quels changements avez-vous apporté au processus de demande pour le rendre plus convivial?

Beaucoup de groupes ont recours à un professionnel pour rédiger leur demande de subvention. Le service est hors pair, mais c'est un luxe que les collectivités du Nord ne peuvent pas se permettre.

M. Simon Brault: Je suis en train de sourire parce que, lorsque nous avons décidé de réduire et de simplifier le processus de demande de subvention, toutes sortes de jeunes personnes et d'habitants du Nord qui étaient désavantagés par le système s'en sont réjouis, alors que de grandes organisations étaient assez contrariées parce qu'elles ne pouvaient pas expliquer en détail ce qu'elles voulaient faire.

En termes très concrets, nous avons réduit le nombre de mots. Nous demandons des explications. Nous avons également travaillé avec des jurys qui connaissent le contexte et qui connaissent les artistes. Ils ont l'option de se fier seulement à ce qu'il y a d'écrit dans la demande, mais ils connaissent également les antécédents de l'artiste. Encore une fois, je ne prétends pas que tout est parfait; nous allons sans cesse devoir multiplier nos efforts si nous voulons prendre contact avec les gens et leur expliquer le fonctionnement du Conseil des arts du Canada.

Encore une fois, cela faisait 20 ans qu'on n'avait pas mené de telles activités parce que, de toute façon, il n'y avait pas d'argent nouveau et on ne cherchait pas nécessairement à attirer plus de monde.

Maintenant, c'est exactement le contraire. C'est la situation contraire, et notre priorité consiste à nous assurer d'éliminer tous les obstacles. C'est ce que nous avons fait. En guise d'exemple, nous avons créé la page du site du Conseil des arts qui a été la plus visitée dans l'histoire du site. Nous avons publié un communiqué disant que nous éliminons tous les obstacles, comme par exemple les exigences liées au nombre d'années passés à son art, parce que nous avons constaté qu'elles mettaient les habitants de certaines régions à un désavantage et qu'elles empêchaient les réfugiés et les immigrants, par exemple, de faire une demande auprès du Conseil des arts. Nous avons éliminé ces obstacles, et nous sommes passés d'une culture où nous nous sentions assiégés et jouions les gardiens à une situation où nous devons avant tout sensibiliser les artistes aux bourses disponibles, les rencontrer les inviter à présenter une demande, car nous avons les moyens d'y répondre.

Je pense que la scène artistique s'en portera beaucoup mieux.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Merci beaucoup, monsieur Brault.

[Traduction]

Merci, monsieur Yurdiga.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à Mme Dhillon.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Je cède mon temps de parole à M. Boissonnault.

M. Randy Boissonnault: De combien de temps est-ce que je dispose, monsieur le président?

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Vous disposez exactement de 4 minutes et 48 secondes.

M. Randy Boissonnault: Merci.

Je veux juste dire à mon honorable collègue qui est de l'autre côté de la table:

[Traduction]

Je n'ai aucun conseil à recevoir d'un membre du comité ou d'un autre député sur le quand et le comment des mesures pour défendre les Edmontoniens ou les Albertains, en l'occurrence les artistes d'Edmonton et de l'Alberta qui ont été défavorisés pour aussi longtemps que je suis en vie.

M. Pierre Nantel: Moi non plus.

[Français]

M. Randy Boissonnault: Je le sais.

[Traduction]

Et je sais qu'il y a de fortes chances que M. Brault vienne de votre

[Français]

circonscription.

[Traduction]

M. Simon Brault: J'ai quelque chose à dire, mais cela n'a rien à voir avec... J'aimerais dire que la question des artistes et des artistes en Alberta est vraiment très sérieuse. Nous tenons absolument à y répondre, mais nous devons d'abord apprendre comment les choses sont structurées là-bas.

M. Randy Boissonnault: Allez-y. Nous sommes d'accord là-dessus.

M. Simon Brault: Puis-je vous donner un seul chiffre?

[Français]

M. Randy Boissonnault: Oui, vous avez 20 secondes.

[Traduction]

M. Simon Brault: Quand on parle d'institutions, connaissez-vous la part du financement accordé par le Conseil des arts? Au Québec, elle est de 17 %. Connaissez-vous la part du financement accordé aux institutions par le Conseil des arts en Alberta? Elle est de 23 %.

S'il en est ainsi et que le Conseil des arts investit davantage, c'est parce que le niveau de financement public dans la province et les administrations municipales est inférieur.

M. Randy Boissonnault: Je vais devoir vous interrompre. Ce n'est pas vrai...

M. Simon Brault: C'est un détail important...

[Français]

M. Randy Boissonnault: Monsieur Brault, la ville d'Edmonton a doublé son financement.

[Traduction]

M. Simon Brault: Et j'en suis très satisfait...

M. Randy Boissonnault: Le problème avec le financement en Alberta... C'est moi qui ai la parole. J'aimerais pouvoir poser les questions.

•(1635)

M. Simon Brault: D'accord.

M. Randy Boissonnault: J'aimerais vraiment qu'on fasse la paix, parce que je pense que vous essayez de faire un travail très important et j'aimerais que cette question soit résolue de mon vivant.

Quand vous partirez en tournée, accepteriez-vous de venir à Edmonton participer à une table ronde? J'irai m'asseoir à côté de vous. Je pourrais animer le débat.

M. Simon Brault: Absolument. N'importe quand. Je suis déjà allé...

M. Randy Boissonnault: Je serai là pour faire le pont. J'assurerai la liaison avec les gens de l'Alberta.

M. Simon Brault: Certainement, avec grand plaisir.

En fait, j'ai déjà participé à une telle table ronde.

M. Randy Boissonnault: À Edmonton?

M. Simon Brault: Non. C'était à Calgary, parce que je m'en allais à Banff, mais je suis prêt à en faire une à Edmonton n'importe quand.

M. Randy Boissonnault: C'est une invitation permanente. Allons ensemble écouter ce que les gens ont à nous dire.

M. Simon Brault: Parfait.

M. Randy Boissonnault: J'ai déposé mon stylo et donc mes bras vont se calmer. Quand je n'ai pas de stylo dans la main, c'est que tout va bien. C'est vraiment une tâche herculéenne. C'est ce que les artistes en Alberta et...

[Français]

Monsieur Brault, j'ai vécu avec mon premier partenaire

[Traduction]

... pendant sept ans. Il peint comme Michel-Ange. Il sculpte comme Rodin. Il a essayé pendant huit ans mais il a échoué à tous les coups. Il présentait de nombreuses demandes de subvention par année, mais on lui répondait toujours la même chose.

Puis, lorsqu'il a présenté sa toute dernière demande à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, il a décidé de jouer sur le thème des Jeux olympiques et au bout du compte, il a sculpté un joueur de hockey, nu. Il l'a intitulé *Slapshotolus* et il a pu décrocher une bourse de 80 000 \$ du Conseil des arts du Canada, mais c'était après 10 ans de vaines tentatives.

Le dramaturge canadien Stewart Lemoine a 72 pièces à son actif; il a remporté le prix Sterling à 10 reprises, ainsi que le prix Tommy Banks. Après 11 ans d'échecs, il a arrêté d'essayer d'obtenir du financement du Conseil.

Je comprends bien l'appareil. Je comprends que 66 % des jurés sont de l'Ontario et du Québec et que cinq viennent de l'Alberta et que, forcément, cela va créer un certain parti pris, mais essayons tout de même de comprendre le fonctionnement en plus grand détail afin de répondre au problème.

M. Simon Brault: Je peux vous dire une chose? Je suis incapable de changer ce qui s'est passé avant mon temps.

C'est moi qui vous le dis, et n'oubliez pas que j'ai passé ma vie dans ce secteur: nous ne ménageons absolument aucun effort pour être justes et transparents. Je me penche aussi sur la question des jurys. Ce que j'ai remarqué aussi, c'est que parfois, les jurés de l'Alberta sont plus intransigeants envers l'Alberta que d'autres...

M. Randy Boissonnault: Penchons-nous donc là-dessus. C'est une bonne observation. Je suis d'accord.

M. Simon Brault: Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il n'y a pas de solution miracle.

[Français]

M. Randy Boissonnault: Je suis d'accord.

[Traduction]

M. Simon Brault: C'est une approche systématique. Je pense que nous affectons présentement des sommes d'argent aux activités de sensibilisation en Alberta afin d'inviter les artistes — parce que les

taux de réussite dont j'ai parlé, c'est sérieux. La moitié du temps, c'est plutôt bon; après tout, il faut aussi tenir compte de la qualité. Je pense que nous prenons la bonne approche, et d'ailleurs, comme je vous le disais, elle a déjà mené à une augmentation de 10 % du taux de succès en Alberta au cours des trois dernières années. Ce n'est pas rien.

M. Randy Boissonnault: Je conviens que c'est un pas dans la bonne direction.

M. Simon Brault: Étant donné que vous vivrez probablement plus longtemps que moi, vous pourrez constater le changement.

M. Randy Boissonnault: Travaillons ensemble.

M. Simon Brault: Tout à fait.

M. Randy Boissonnault: Je suis heureux de vous tendre la main en toute amitié afin de réaliser ce changement pour les artistes albertains.

M. Simon Brault: Tout à fait. Je serai là avec grand plaisir.

M. Randy Boissonnault: Allez-y.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Il vous reste dix secondes, monsieur Hogg.

[Traduction]

M. Gordie Hogg: Vous avez parlé du financement de base, qui est passé de 67 à 50 % du budget.

M. Simon Brault: Oui.

M. Gordie Hogg: Au lieu des 150 programmes, il n'y en a plus que 6. Est-ce exact?

M. Simon Brault: Oui.

M. Gordie Hogg: Il me semble que les fonds versés au financement de base représentent toujours des sommes beaucoup plus élevées.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Nous y reviendrons.

[Traduction]

M. Simon Brault: Nous injectons beaucoup plus d'argent dans le financement de base qu'auparavant. Toutefois, les fonds sont maintenant répartis également entre les deux volets.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Merci beaucoup, monsieur Brault.

Nous allons maintenant faire un avant-dernier tour, en fonction du temps qu'il nous reste. L'on me dit que nous avons commencé 15 minutes avant l'heure, ce qui signifie que nous allons pouvoir faire un tour et demi.

La parole est à vous, monsieur Shields.

[Traduction]

M. Martin Shields: Merci. Je trouve la discussion et les questions très intéressantes.

Lorsque vous dites que 50 % des fonds sont attribués au financement de base, de quoi s'agit-il exactement? Pourriez-vous m'expliquer rapidement ce qu'est le financement de base?

M. Simon Brault: Le financement de base est l'argent envoyé à 2 000 organisations au Canada en ce moment, que ce soient des institutions ou des organismes de petite ou moyenne taille, pour soutenir leurs activités courantes.

M. Martin Shields: Les organismes qui sont créés maintenant dans les communautés peuvent-ils présenter des demandes et recevoir des fonds de ce 50 %?

M. Simon Brault: Ils le peuvent. Cette année, en 2018, nous avons accepté les demandes de 320 nouveaux organismes.

En ce moment, nous privilégions les organismes novateurs qui mettent en lumière des voix moins bien représentées actuellement au Canada. Nous accordons une grande importance à la diversité et à la culture autochtone.

M. Martin Shields: Qu'en est-il des nouvelles communautés?

M. Simon Brault: Elles sont incluses. C'est le même processus. Elles peuvent présenter des demandes.

M. Martin Shields: Je parle des communautés. Je représente une petite ville. Ses habitants ont établi un centre culturel municipal...

M. Simon Brault: Pour l'exercice 2018-2019, nous sommes présents dans 1 900 communautés partout au Canada. Ce nombre peut encore augmenter.

M. Martin Shields: D'accord.

Ma circonscription compte le deuxième groupe autochtone en importance au Canada. Ce sera un défi. Comment faites-vous pour rejoindre cette région éloignée et y faire connaître vos initiatives?

• (1640)

M. Simon Brault: C'est effectivement un défi. En même temps, nous avons alloué... À la suite de la décision de doubler le budget du conseil, nous triplons les investissements dans les arts autochtones. Les ressources existent donc. Notre travail, c'est de veiller à collaborer avec des partenaires locaux afin de joindre les artistes et de les inviter à présenter des demandes.

C'est là notre travail au quotidien. C'est au cœur même de notre mandat.

M. Martin Shields: En ce qui concerne les peuples autochtones, communiquez-vous avec les organisations nationales qui les représentent ou établissez-vous directement des partenariats avec les gens des communautés?

M. Simon Brault: Nous tentons d'utiliser toutes les approches à notre disposition. Parfois, nous travaillons, à l'échelle du Canada, avec des organismes de services nationaux dans le domaine des arts. Le Collectif des commissaires autochtones en est un exemple. Nous cherchons à collaborer avec les organismes locaux autant que nationaux. Nous n'écartons aucun moyen pour présenter les programmes du conseil et faire circuler l'information. Nous recevons beaucoup de soutien pour y arriver, mais nous pouvons en faire plus et nous le ferons.

M. Martin Shields: À mon avis, c'est un grand défi à relever. J'ai hâte de voir de meilleurs résultats dans ce dossier parce que je crois qu'il y a un manque de confiance.

M. Simon Brault: Je suis d'accord avec vous.

M. Martin Shields: Je pense que vous devez établir ce lien de confiance parce qu'il n'est pas là en ce moment. Un autre défi est de trouver des artistes locaux. Ils existent, mais ils ne comprennent pas comment le système fonctionne.

M. Simon Brault: En même temps, je pense qu'il est fantastique que le Conseil des arts du Canada travaille avec des artistes autochtones depuis 30 ans. Nous sommes l'un des organismes au pays qui a la plus vaste expérience de collaboration avec des artistes autochtones et qui entretient le lien de confiance le plus étroit avec

eux. À mon avis, la question est maintenant d'accroître la portée de ce que nous faisons.

M. Martin Shields: Excellent.

Combien de temps me reste-t-il?

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Vous avez deux minutes, cher collègue.

M. Martin Shields: Vous avez parlé des technologies numériques. Nous en avons beaucoup discuté par rapport à différentes choses. Que faites-vous dans ce domaine?

M. Simon Brault: Il y a trois ans, nous avons mené un sondage. Nous voulions déterminer ce qui se passait dans le secteur des arts partout dans le monde. En fait, l'arrivée des technologies numériques a surtout bouleversé les industries culturelles. L'industrie de la musique a été la première touchée, puis le cinéma a dû composer avec les écrans numériques et ce genre de choses. Les bouleversements n'ont pas vraiment eu lieu dans le secteur des arts, surtout en ce qui concerne les arts de la scène. Cela dit, les technologies numériques transforment en profondeur les habitudes culturelles et la façon avec laquelle les gens consomment tout contenu.

Notre fonds vise à aider le secteur à s'adapter à cette réalité et à en tirer parti. Nous avons décidé de créer un fonds pour appuyer les initiatives qui misent sur les partenariats. C'est intéressant parce que ce fonds est présent partout au Canada.

Fait fort surprenant, il a été lancé dans le Grand Nord parce que les gens étaient prêts à l'adopter. En ce moment, on compte probablement 250 projets à l'échelle du pays. Il y a énormément de partenariats sur les mégadonnées, sur l'accès et sur les façons d'être plus visible sur le Web. C'est le genre de travail que nous faisons.

Récemment, nous avons créé une composante pour aider les organismes qui souhaitent mieux comprendre où ils en sont en ce qui concerne les outils numériques. Elle a remporté un vif succès. Beaucoup d'argent est investi en ce moment. Bien franchement, le fonds du Conseil des arts du Canada est l'un des plus importants pour le secteur des arts dans le monde.

Nous voulions prendre de telles mesures. Étant donné que nous soutenons également les écrivains du pays, nous tenions à nous attaquer à cette question et à protéger nos investissements. Le fonds numérique atteindra 30 millions de dollars l'an prochain. C'est environ 9 % de l'ensemble de nos investissements. Cela dit, nous pensons que ces dépenses nous permettront de protéger les 90 % restants. Si nous ne faisons rien, tout cet argent sera exposé à des risques.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Parfait.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur Shields.

M. Martin Shields: Merci.

[Français]

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Monsieur Nantel, vous avez la parole.

M. Pierre Nantel: Merci beaucoup.

J'aimerais juste corriger quelque chose. Je ne donne pas de leçon à mon collègue d'en face, mais le leader de la délégation gouvernementale, qui avait des comptes à régler avec le Conseil des arts du Canada, a amené le sujet ici avec sa majorité et nous n'avions pas le choix. Cela m'apparaît assez inélégant.

Merci.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): Votre rappel au Règlement est rejeté, monsieur Nantel.

Cela nous amène à la fin de notre rencontre.

Monsieur Brault, je voudrais vous remercier d'être venu vous adresser à notre comité. J'ai deux choses à vous dire. Premièrement, vous avez fait passer vos programmes de 150 à 6, et je vous félicite

d'avoir diminué la lourdeur administrative. Ensuite, je vous félicite pour votre nouveau mandat.

● (1645)

M. Simon Brault: Merci beaucoup.

M. Randy Boissonnault: Merci, monsieur Brault.

Le vice-président (L'hon. Steven Blaney): La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>